



### **Compte rendu réunion sanitaire du 30/12/2021**

Un point sanitaire s'est tenu jeudi 30 décembre matin par visio conférence entre l'administration et les organisations syndicales. FO DGFIP 84 était représenté par Thierry VALL et Christian PERNOT.

#### **Situation sanitaire en Vaucluse**

Dans le département, plus de 83 % de la population est vaccinée. Le taux d'incidence est de 820 cas pour 100 000 habitants en semaine 51. 327 personnes sont hospitalisées et 1176 cas positifs décelés à l'heure actuelle.

#### **Télétravail à partir du lundi trois janvier 2022**

Dès le début de l'année prochaine, le télétravail obligatoire est mis en place pour une période de trois jours hebdomadaires pour l'ensemble des missions télétravaillables. Il pourra même être porté à quatre jours pour les agents qui le peuvent. Pour les encadrants, le nombre de jours de télétravail peut être inférieur à trois. Selon le Directeur, cette organisation pourrait durer tout le mois de janvier.

D'un point de vue matériel, plus de 80 % des agents sont équipés pour le télétravail dans le département.

Par ailleurs, l'accueil du public en flux reste ouvert dans nos services. L'accueil physique est limité à un pré-accueil avec distribution d'imprimés et recueil des coordonnées téléphoniques par exemple. De plus, l'accueil en box est à éviter.

Pour la Direction, cette nouvelle organisation du télétravail est destinée à éviter la présence d'un trop grand nombre de collègues dans les services.

#### **Questions diverses**

FO DGFIP 84 a demandé si un régime particulier était prévu pour les agents qui ont des enfants malades. La Direction a répondu que le système actuel continuait de s'appliquer (des Autorisations spéciales d'absence sont prévues pour les agents lorsque le télétravail n'est pas possible pour les enfants de moins de 16 ans).

Il a été demandé si un régime particulier de télétravail était prévu pour les personnes fragiles. La Direction a répondu que les agents fragiles télétravailleraient trois à quatre jours par semaine.

Enfin FO DGFIP 84 a demandé si, compte tenu de l'amplification de la crise sanitaire, des mesures d'assouplissements étaient prévues pour les arrêtés comptables de fin d'année et la journée comptable complémentaire. La Direction a répondu qu'elle ferait remonter cette question.

Une autre réunion sanitaire sera organisée prochainement. N'hésitez pas à nous contacter pour évoquer vos questions.